

CHARTRE COVID DE L'EXPOSANT Vide-grenier de Derval 18 avril 2021



Je soussigné(e),, en tant
qu'exposant(e) au vide-grenier du 18 avril 2021 organisé par
l'amicale laïque de Derval,
m'engage :

- à mettre sur mon stand du gel hydroalcoolique à disposition des clients.
- à porter un masque durant toute la durée du vide-grenier.
- à me désinfecter les mains après chaque échange de monnaie.
- à prévenir les clients de ne pas toucher les objets (dans la mesure du possible).
- à prévenir l'amicale laïque en cas de détection du virus dans les 7 jours après le vide-grenier.

Fait le

SIGNATURE